

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du vendredi 15 décembre 2017

Date de la convocation :
11/12/2017

Membres en exercice :
15

Présents :
10

Votants :
10

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

*L'an deux mille dix-sept et le quinze décembre l'assemblée
régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.*

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian
BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude
CLAEYS, Paul LOMBARD, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE

Excusés :

Stéphanie GIOVANNONI, Cyrille PRACHE, Eric ROBIN

Représentés :

Absents :

Louis BREMOND, Cathie MAZZOLINI

DE 2017 065

Objet: Gestion du domaine forestier - parcelle D649

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°DE_2017_029 en date du 22/06/2017 relative à l'application de régime forestier sur nos parcelles communales.

Considérant le travail de gestion de l'ONF, il est proposé qu'une coupe de régénération de taillis soit réalisée dans la parcelle communale D649 sur une surface 10.06ha.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la demande à l'ONF de délivrer une coupe de régénération de taillis sur la parcelle communale D649 sur une surface de 10.06ha ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

